

ANNEXE 4

Sur la notion de « VULNERABILITE »

Le SNMPMI s'interroge sur le sens donné à la notion de « vulnérabilité » en 2007 pour qualifier des « populations vulnérables », des « personnes vulnérables », des « périodes de vulnérabilité ».

Cette terminologie de « vulnérabilité » est d'une importance capitale pour la PROTECTION MATERNELLE et INFANTILE car, selon les préconisations officielles, les actions de ce service et des professionnels qui y concourent doivent prioritairement la prendre en compte.

Qu'en est-il ?

La terminologie change, le langage est politiquement correct, les « usagers prioritaires de la PMI » ont-ils changé et ont-ils leur mot à dire sur la façon dont ils sont « traités », « désignés », pris en compte ???

Autrefois « pauvres », « chômeurs », « ignorants », « filles mères », « SDF » ils sont devenus « RMIstes », « sanspapiers », « familles monoparentales », « exclus », « marginalisés », **populations vulnérables** à prendre en charge par les services sociaux, tout particulièrement de façon précoce par la PMI.

Qu'est ce que la vulnérabilité ? **Selon le dictionnaire « Robert »**

Vulnérabilité(du rad.lat.vulnérable)

Caractère vulnérable. Fragilité.

Vulnérable de vulnerare ; blesser

- Qui peut être blessé, atteint, frappé. Fragile, sensible.
- Qui peut être facilement atteint, attaqué (abstrait) . point vulnérable, défaut de la cuirasse, vulnérable à quelque chose, réputation vulnérable, thèse vulnérable, attaquable
- NB au bridge, se dit de l'équipe qui a gagné une première manche et qui risque de ce fait des pénalisations doubles.

Contraire : blindé, cuirassé, dur, immunisé, insensible, invulnérable

Du même radical on trouve aussi *vulnérable* médicament qui guérit les blessures

Si l'on s'en tient à la stricte définition de la vulnérabilité, à cette fragilité qui caractérise l'humain et à cette possibilité d'être atteint, blessé, la vulnérabilité est bien un critère qui doit permettre à ceux qui la vivent de faire appel aux services qui peuvent les aider. Et la PMI est là pour cela.

Les périodes de la grossesse, de la naissance, et les toutes premières années de vie d'un tout jeune enfant sont reconnues comme des périodes de vulnérabilité physique et psychique pour tous ceux qui la vivent (mère, père, bébé, fratrie, grands parents).

A ce titre tous, toutes sont des usagers potentiels des services de PMI.

Pourquoi cibler des « populations vulnérables » et que met-on sous ce sigle ?

Les populations vulnérables semblent bien être définies par des « facteurs de risque »

- pauvreté, précarité, absence de ressources,
- minima sociaux sans autre source de revenu,
- absence de logement ou logement insalubre ou surpeuplé,
- chômage,
- famille monoparentale,
- isolement,
- immigration avec ou sans papiers, analphabétisme,
- maladie, handicap, pathologie psychique ou mentale,
- suivi social ou judiciaire.....

Ces facteurs de risque étant prédictifs de risque de maltraitance, de violence, de troubles des conduites, de délinquance

Les « populations vulnérables » sont elles constituées de « personnes vulnérables » ?

Des quartiers entiers sont constitués de familles qui vivent la grande pauvreté, conditions matérielles de logement, de ressources insuffisantes pour vivre décemment et pour offrir à leurs enfants le minimum.

Les professionnels y rencontrent certes des personnes en grande souffrance, malades, incapables de faire face à des difficultés multiples qui s'aggravent les unes les autres dans la vie courante. Personnes « vulnérables » « fragiles » face à des difficultés majeures qui envahissent leur quotidien. Seraient-elles aussi « vulnérables » si elles n'avaient pas à affronter des problèmes majeurs de survie ?

Ils y rencontrent aussi et souvent des mères, des pères qui, pour donner à leurs enfants une vie et une éducation décente, déploient des trésors d'inventivité, de courage, de dignité et d'entraide. « Ils n'ont pas le choix » disent-ils ! Ces personnes ont des ressources, une force intérieure face à l'adversité et un courage qui en impose. Peut-on les qualifier de « personnes vulnérables » ?

Toutes ces familles, vulnérables ou pas, sont certes, le plus souvent, bien connues de la PMI et elles fréquentent les consultations, les permanences, les activités individuelles et parfois collectives qui leur sont proposées en raison de la gratuité, de la proximité et de la convivialité qui est la règle dans les centres de PMI. Elles y viennent librement et « l'accord des intéressés » est requis pour toute proposition ou action (Loi du 19 /12/1989)

Aucune personne ne peut être réduite à sa vulnérabilité.

De même qu'une personne handicapée n'est pas réductible au handicap dont elle est atteinte, de même une personne dite vulnérable ou fragile ne peut être réduite à cette vulnérabilité.

Au sein des populations « dites vulnérables » en raison de facteurs de risque, il y a certes des personnes « dites vulnérables » ou fragiles mais il y a également et peut-être même en plus grand nombre des personnes qui se sont forgé une force de caractère, une personnalité d'exception pour faire face aux difficultés quotidiennes de la survie

Au sein de populations ne présentant pas de facteurs de risque, il y a des personnes « dites vulnérables » et fragiles sans avoir à faire face à des difficultés matérielles.

Populations vulnérables, personnes vulnérables, périodes de vulnérabilité

Nous avons vu que la qualification de vulnérabilité n'est pas applicable à toute une population et qu'aucune personne ne peut être réduite à sa vulnérabilité.

Toutefois il y a des périodes dans la vie de tout être humain qui sont plus difficiles et que l'on peut qualifier de périodes « vulnérables ». La grossesse, l'accouchement, les premiers mois de la vie d'un bébé où parents et enfant tissent leurs premiers liens d'attachement constituent une période vulnérable. Les séparations, les deuils, l'isolement, la migration, la perte d'un emploi, tout cela constitue des périodes vulnérables où le sujet, où le parent où l'enfant peuvent être déstabilisés, fragiles, sans défense et avoir besoin d'aide.

Il est donc légitime de s'intéresser à cette notion de « vulnérabilité », non pas pour qualifier une population en fonction de facteurs de risque, mais pour s'intéresser aux personnes parents ou enfants « vulnérables » sans les réduire à cette fragilité et en s'appuyant sur leurs compétences et sur leurs points forts.

C'est à l'occasion de périodes vulnérables qui vont survenir de façon singulière dans l'histoire du sujet que la « vulnérabilité » de la personne s'exprimera peut-être pas des signes cliniques préoccupants ou par des demandes d'aide explicites ou implicites.

C'est alors que la PMI de proximité, connue des familles dans les moments heureux comme dans les moments difficiles, pourra offrir son aide et son accompagnement en lien avec les autres acteurs de la santé.

Qui dit « fragile » dit « précieux » avec risque de casse . Il faut en prendre soin avec une particulière vigilance tout en évitant les fausses manœuvres.

La PMI est habituée aux bébés qui sont par définition « fragiles » mais on sait aussi combien certains sont résistants face à l'adversité !

Nous refusons de définir des populations à prendre en charge et à « surveiller » sur des notions de facteurs de risque de vulnérabilité.

La PMI doit s'adresser à tous avec une vigilante attention et un accompagnement de qualité pour les familles qui vivent des périodes de vulnérabilité les fragilisant dans les soins et dans les interactions avec leurs enfants.

Le SNMPMI revendique pour tous les enfants et pour leurs parents des conditions de vie matérielle décentes, logement, ressources, services publics de proximité, accès aux soins et aux modes de garde.

Les familles pauvres épuisent leur énergie à résoudre les problèmes du quotidien et elles sont accusées de carences éducatives et de désintérêt pour leurs enfants qui sont leur raison de vivre et de se battre.

Le travail de la PMI doit se faire avec et pour les parents et les enfants particulièrement dans les périodes de vulnérabilité.

« Le pire n'est jamais sûr » ! et toute personne même dans une période de vulnérabilité a des ressources qu'il nous appartient de découvrir, de soutenir et de valoriser pour qu'elle puisse reprendre confiance en elle.

Y. GAUTIER-COIFFARD

Mars 2007